

L'IFAA, syndicat historique des Industriels Français de l'Assainissement Autonome, s'ouvre à tous les professionnels de l'Assainissement Non Collectif, appelé ANC. C'est ce qu'ont décidé tous les membres de l'IFAA en Assemblée Générale Extraordinaire le 2 juillet 2014.

L'IFAA devient le syndicat des

Industries et Entreprises Françaises de l'Assainissement Autonome

Une ouverture indispensable

L'IFAA adapte sa stratégie et son organisation aux profondes mutations de l'ANC :

- Modifications d'arrêtés et de normes,
- Restructurations administratives des services de l'Etat,
- Actions des Agences de l'Eau,
- Multiplication de l'offre,...

En agrégeant toutes les forces vives du monde de l'ANC autour d'un projet et d'une volonté commune, l'IFAA veut se donner les moyens de dynamiser, de professionnaliser et de pérenniser ses métiers.

L'IFAA enrichit ses champs de compétences et se positionne pour devenir le porte-drapeau de toute la filière professionnelle en la fédérant autour d'un discours harmonisé et cohérent.

Une nouvelle organisation

Trois collèges sont créés : concepteurs, installateurs et sociétés de services, s'ajoutant au collège historique des fabricants.

Rejoignez nous pour former le Syndicat professionnel qui représentera l'ensemble des acteurs de l'ANC.



Votre contact :

Jérémie STEININGER
Secrétaire général

jeremie.steinger@ifaa.fr

IFAA
UIE/FNTP
9 rue de Berri
75008 PARIS
www.ifaa.fr



Industries et Entreprises Françaises de l'Assainissement Autonome

Pourquoi adhérer ?

L'IFAA, votre syndicat professionnel au coeur des défis de demain



Concepteurs

Vous êtes une entreprise réalisant des études et la prescription de filières ANC, rejoignez l'IFAA.



Installateurs

Vous êtes une entreprise réalisant les travaux et la mise en œuvre des dispositifs d'ANC, rejoignez l'IFAA.



Sociétés de services

Vous êtes une entreprise assurant l'entretien et/ou la maintenance des dispositifs d'ANC, rejoignez l'IFAA.



Quelques bonnes raisons d'adhérer à l'IFAA :



Industries et Entreprises Françaises de
l'Assainissement Autonome

- Défendre les intérêts des métiers de l'ANC,
- Echanger et partager votre expérience avec tous les acteurs des métiers de l'ANC,
- Agir sur l'évolution de la réglementation et des normes en assurant la cohérence inter-métiers,
- Etre reconnu et entendus auprès des pouvoirs publics et institutionnels,
- Intégrer une plateforme de compétences aux métiers de l'ANC,
- Etre accompagnés au quotidien (Guides techniques, fiches pratiques, formations, assistance juridique,...),
- Etre informés en temps réel des évolutions des métiers de l'ANC,
- Construire ensemble un Label professionnel pour les métiers de l'ANC.

... Parce que nous sommes plus forts unis que divisés.

Notre ambition, faire de l'ANC un métier à part entière.